

La préposition *sur* : essai d'analyse

Joseph Pattee
Université Laval

Le but de mon exposé est de présenter les premiers pas dans une recherche que je compte poursuivre l'année prochaine et l'année d'après, année de notre colloque international.

Le problème dont je vais traiter est celui de la préposition *sur* en français. Je vais d'abord parler du signifié de puissance de cette préposition, c'est-à-dire de son côté lexical ou matériel pour aboutir à une réflexion sur le signifié de puissance des prépositions en général; ce qui va m'amener à dire, en terminant, quelques mots sur le caractère transprédicatif de la préposition comme partie du discours.

I. Le signifié de puissance de la préposition *sur*

Afin de cerner le signifié de puissance de la préposition *sur*, il importe de dégager quelques traits spécifiques de cette préposition en observant les différents effets de sens qu'elle peut avoir en discours.

I a) Le premier effet de sens – et peut-être le plus fréquent – est celui où la préposition, dans le SP, désigne un lieu à la surface d'un objet désigné, lui, par le substantif et que je note A. Le syntagme *sur la table*

donc nous parle de la surface d'un objet, en l'occurrence une table. Si on considère, par ailleurs, le contexte dans lequel s'insère ce lieu, on observe que ce peut être un lieu où l'on met quelque chose (1) ou soi-même (2); ce peut être un lieu où il se passe quelque chose, où l'on fait une

activité quelconque (3) ou encore où l'on constate la présence de quelque chose (résultat ou non d'un placement) (4).

- (1) *placer un vase sur la table / ranger quelque chose sur une étagère*
- (2) *monter sur la colline; s'allonger sur le lit*
- (3) *s'agiter sur sa chaise; marcher sur le trottoir; glisser sur l'eau; discuter sur le palier*
- (4) *Le livre est sur la table*

La définition d'une surface suppose la dimension verticale. Elle correspond à la partie supérieure d'un objet qui, contrairement à d'autres parties telles que le devant, le derrière ou les côtés qui dépendent, en grande partie, de la position du locuteur, est déterminée de façon objective. En effet, le haut est toujours ce par quoi on termine la construction d'un édifice, ou du moins la construction de sa charpente. De ce point de vue, la surface désignée par *sur* représente l'extérieur immédiat de l'objet, autrement dit un au-delà faisant encore partie de l'objet, le prolongeant. Cela vaut aussi pour les objets ronds pour lesquels le bas est constitué par le centre et le haut par la périphérie. Par ailleurs, la surface une fois définie, il importe peu que cette surface soit dirigée ou non vers le haut dans l'expérience. On peut dire aussi bien:

- (5) *se coucher sur le dos*
- que
- (6) *se coucher sur le sol*

De même, que l'on dise:

- (7) *Sur le plafond, sur le mur ou sur le plancher*

sur renvoie toujours à une surface, à la surface du plafond, du mur et du plancher respectivement. (je signale en passant que dans *sur le plafond* et *sur le mur*, la préposition *sur* peut alterner avec la préposition *à*: *au mur*, *au plafond*).

L'image proposée d'une limite externe décrit le mieux d'autres emplois où il n'est question à proprement parler de surface. Je pense aux expressions déboucher sur quelque chose, s'ouvrir sur quelque chose ou encore *donner sur la plage* qui suppose le passage d'un seuil, alors que le non-franchissement de la limite donnerait lieu à l'emploi de la préposition *à* (*aboutir à*, *arriver à...*).

Dans le même ordre d'idées, l'on dira aussi *empiéter sur*, *déborder sur* (*gagner sur*, *perdre du terrain sur*) où A représente un espace au-delà d'un autre par dépassement de la limite de fin.

Je crois que *retenue*^{sur} *le salaire* et *prélever sur ses gages* relèvent de la même impression.

C'est encore la considération d'une limite outrepassée qui expliquent le mieux certains emplois de *sur* comme préfixe où le dépassement d'une limite est quantitatif: il indique un au-delà, un ajout dans *surprise*, un dépassement dans *surdéveloppé* (=très) ou un dépassement équivalent à un excès dans *suralimentation* (=trop).

II- Dans beaucoup de cas, la seule considération de A comme lieu, en entier ou au titre de sa surface (*sur la table*), ne suffit pas pour décrire les emplois. Il faut tenir compte aussi de l'objet B qui a son lieu sur A (*le verre sur la table*). On peut alors affirmer que l'objet B sera forcément en contact avec lui ou, du moins, lui sera contigu. L'absence de contact, en contexte spatial, entraînerait l'emploi de *au-dessus de*. On peut opposer:

(8) *La lampe est sur la table*

(9) *La lampe est au-dessus de la table.*

Ceci est valable même pour des entités qui n'ont pas à proprement parler de surface comme une ville. Cependant, on trouve des exemples où *sur* semble alterner avec *au-dessus*: c'est souvent avec des verbes comme *voler* ou *planer*.

(10) *Des avions passent sur la ville.*

Il semble, cependant, que *sur* comporte une nuance de plus. Contrairement à *au-dessus* qui indique la simple position, *sur* suggère quelque chose d'accablant, ce qui fait que l'on dit d'un danger imminent plutôt:

(11) *Une menace plane sur la ville.*

Il y aurait alors encore une opposition entre *sur* et *au-dessus*. En effet, Genet, dans l'exemple (12), ne dit pas exactement la même chose lorsqu'il parle de soi et de l'ennemi.

(12) *[Quand on voit] la mort se balançant au-dessus de vous et sur l'ennemi, hésitante, sans qu'on sache celui qu'elle choisira, tout paraît un jeu. (Genet, Un captif amoureux, 1986, p.227)*

L'idée de quelque chose de pesant rattacherait alors les exemples précédents à ceux que nous allons maintenant discuter.

III a) Dans le cas de certains objets à propos desquels il est plus difficile de parler d'un objet qui a son lieu sur un autre. C'est le cas d'une réalité comme un arbre. Il vaut mieux alors parler de l'arbre comme porteur, par rapport à un objet, porté. Dans le cas précis de l'arbre, ce qui est porté, ce sont~~z~~ essentiellement des fruits, des feuilles ou des oiseaux. Cette façon de parler est particulièrement

adéquate dans le cas d'objets qui servent à transporter quelque chose ou de véhicules : âne, vélo, civière...

C'est l'idée d'objet portant le poids de quelque chose ou de quelqu'un qui décrit le mieux quantité d'emplois. C'est ainsi que l'on *s'appuie sur une balustrade* ou *sur les coudes*: la balustrade porte le poids du corps.

De là, quantité d'effets de sens connexes à cette idée. *On s'appuie sur des preuves*, comme *on s'appuie sur ses coudes*. Ne dit-on pas aussi que «telle ou telle chose repose sur tels ou tels principes»? De même, l'on dira:

- (13) *croire ou juger quelqu'un sur ses dires ou son apparence;*
- (14) *prendre exemple ou modèle sur quelqu'un.*

et résultativement:

- (15) *Se fier sur les apparences*

b) Un autre groupe d'effets de sens tourne autour de l'idée d'un poids moral exercé sur quelque chose. À partir de *presser sur le bouton*, on passe à des actions morales de divers ordres comme:

- (16) *exercer une influence sur; exercer des pressions sur; exercer sa domination sur; régner sur, agir sur, avoir un effet sur...*

Ce qu'il y a de commun dans ces emplois, c'est la relation d'un terme porteur (Le SP en *sur*) et un terme porté, celui-là étant dominé par celui-ci.

On pourrait inscrire ici les expressions où le groupe en *sur* indique le but ou le terme d'un mouvement:

(17) *Marcher sur Rome, foncer sur quelqu'un; fondre sur quelqu'un*

Même si le verbe n'indique pas toujours un mouvement vertical comme dans *s'abattre sur*, c'est quand même à la verticalité qu'il faut imputer le sens de coercion qui accompagne beaucoup de ces expressions. *Marcher sur Rome* n'évoque pas une promenade sur la route menant à Rome, – et, de plus, comme l'a noté Jacqueline Picoche, il n'est pas obligé que ceux qui marchent sur Rome soient des fantassins – mais une expédition visant à prendre possession de la ville ou à la tenir en son pouvoir.

Est-ce à l'idée de poids exercé qu'il faut ramener beaucoup d'emplois où le SP renvoie au point dans l'espace sur lequel quelque chose est focalisé comme dans:

(18) *Mettre le cap sur; se concentrer sur (concentrer le tir sur) attirer l'attention / le regard sur, insister sur*

ou plutôt à celle de dépassement d'une limite, le cas est à examiner plus en profondeur. [rejoindre sa base / les choses qui ont du poids, de l'importance]

c)- Dans un même ordre d'idées, mais à un degré supérieur d'abstraction, l'on a l'expression du sujet, du propos:

(19) *Un livre sur l'agriculture*

L'idée de porteur/porté se retrouve ici comme en fait foi l'expression: *le livre porte sur tel sujet* ou *ce sur quoi porte la discussion*.

d) Le cas de la succession temporelle ou causale que l'on a dans:

(20) *Sur ces mots, il se leva*

(21) *Ils se quittèrent sur un baiser*

(22) *Sur ordre du général, il tira.*

peut s'expliquer par les trois traits que nous avons dégagés: l'au-delà immédiat, la contiguïté et le poids porté. En effet, à la lecture des exemples (20 à 22), on comprend que, dans le temps, le lever, le départ ou le tir ont eu lieu immédiatement après que les mots ont été prononcés ou le baiser échangé ou l'ordre donné, ce que *sur*, indiquant la limite externe de quelque chose - ici, en l'occurrence, l'après immédiat d'un événement - exprime très bien. Ce que la préposition *après*, qui peut couvrir une période plus étendue, ne saurait exprimer:

(23) *Après ces mots, il se leva.*

Outre l'immédiateté, *sur* évoque toujours, dans ce type de contextes, plus que la simple consécution. Le premier événement, en quelque sorte, conditionne et entraîne le second . Il y a un lien entre le baiser et le départ, l'un étant, pour ainsi dire, le signal de l'autre.

Il y aurait lieu bien sûr de compléter la revue des effets de sens liés à la préposition *sur*. J'en ai laissé quelques-uns de côté faute de savoir les expliquer. Ce sont, par exemple:

(24) *sur les huit heures*

(25) *sur un parcours de 2 kilomètres*

(26) *trébucher sur un obstacle*

(27) *tirer sur le gris [à côté de tirer sur le voleur et tirer sur la corde]*

Il est probable que certains d'entre eux s'enligneront sur des cas déjà vus et être décrits de la même façon. Par exemple, de dire *étaler sur 10 ans*, c'est assimiler une période de temps à une surface qui sert de base, mais pourquoi?

Il faudra, de plus, établir une corrélation entre l'effet de sens dans un emploi et le rôle du SP dans la phrase. Est-ce que, par exemple, le sens spatial prévaut lorsque le Sp est complément circonstanciel de lieu?

Conclusion:

Pour résumer les traits dégagés jusqu'ici, disons que *sur* représente le dépassement d'une limite et suppose entre les objets qu'il met en relation une contiguïté entre l'objet porteur et l'objet porté.

Cette relation s'inscrit de plus sur un axe vertical

Le signifié de puissance de *sur* (Prolégomènes Cervoni p. 76)

Le premier travail dans la recherche du signifié de puissance a consisté dans la recherche de constantes dans tous les emplois. Je suis arrivé à en déterminer quelques-uns. Il n'est pas certain que

ce soit les bons, le travail n'étant pas assez avancé, mais admettons, le temps de cet exposé, qu'ils correspondent bien aux traits liés à la préposition *sur*. Comment y a-t-il lieu d'imaginer maintenant le signifié de puissance autrement que comme un ensemble de traits?

On trouve chez Gustave Guillaume quelques propositions quant au signifié matériel des prépositions. Il écrit à propos de *à* et *de*:

Les prépositions *à* et *de*, dans leur substance, reproduisent en le concrétisant un peu, le mouvement formel constitué "par une ligne de partage dont certaines prépositions sont une approche et les autres un éloignement" (20/5/54, p. 7)

Les prépositions *à* et *de* forment ainsi un petit système binaire, ce qu'il appelle aussi un module.

On va par paire dans le champ de la préposition" (6/12/51a, p.22)

Les prépositions autres que ~~à~~ et *de* doivent s'inscrire également à l'intérieur d'un module binaire.

Si je devais proposer un pendant à la préposition *sur*, j'assignerais sans doute la préposition *sous*, mais j'aurais de la difficulté à assigner à l'une et à l'autre l'expression de l'afférence et de l'efférence à un point. Des quelques traits de la préposition *sur* que j'ai dégagés, seul le dépassement d'une limite se laisserait traduire dans ce schéma cinétique. Ni la contiguïté, ni la verticalité ne peuvent pour l'instant y trouver leur place.

En posant que *sur* correspond à un mouvement, y-a-t'il lieu de ne rechercher, en langue, qu'un unique signifié et de mettre les différences entre les effets de sens sur le compte des différentes

combinaisons en discours? où, à l'instar de Gustave Guillaume, d'imaginer que, le mouvement étant posé, il puisse être argumenté de différentes façons. Il écrit:

«Le module sera argumenté de manière extrêmement diverse, tout en restant constant»
(6/12/51a, p.21)

-> argument de direction-

-> argument d'appartenance (réelle, virtuelle, nulle)

Guillaume, dans le dévidement des arguments, se refuse de donner la prépondérance à la valeur spatiale. Il précise:

«La préposition permet à la limite à laquelle elle se réfère (...) de relever *ad libitum* de l'espace et du temps.» (14/12/51a, p. 10)

Il ajoute, en note:

Cette argumentation espace/temps ne s'établit qu'en discours. Elle en a la momentanéité. En langue, la préposition l'ignore.

Néanmoins, il écrit encore:

«L'expérience montre (14/12/51a, p.6) que l'appartenance a été considérée comme affine à la provenance, elle-même affine à l'idée de lieu d'origine, de départ. Cette filiation d'arguments, par affinité, constitue l'argumentation prolongée de la préposition.»

Le mécanisme de cette filiation, de cette argumentation plus ou moins prolongée est décrit plus loin:

«La signification 1 évolue un sens 2 qui s'inscrit sous préposition, après quoi la préposition évolue un sens 3 qui pareillement s'inscrit sous préposition. Quand on a cheminé ainsi longtemps, on ne découvre plus rien du sens premier de la préposition sous les sens seconds, troisièmes, etc.»

Poser une filiation d'arguments - qui n'est pas nécessairement historique, mais qui pourrait être d'origine cognitive -, c'est reconnaître à la préposition un signifié puissant différent de celui des formes telles que l'imparfait pour lequel Gustave Guillaume récusait la méthode consistant «à dériver

les valeurs d'emploi les unes des autres et à les réduire à l'une d'entre elles, considérée être la source des autres.» (1971a, p.78)

...

En quoi, si nous partons des prémisses que constituent ces quelques indications sur le signifié de puissance de sur, cette préposition - et la préposition en général - est-elle une partie du discours transprédicative?

Au départ, Gustave Guillaume la déclarait transprédicative, parce qu'elle échappe au mécanisme de l'incidence. Plus tard, il dira plutôt qu'elle n'a pas d'incidence stématique (à un seul support) comme les parties du discours prédicatives, substantif, verbe, adjectif et adverbe, mais une incidence diastématique (à deux supports??). Si donc la préposition n'a pas de régime d'incidence ou qu'elle en a un très particulier, il n'y aurait que la préposition et la conjonction qui seraient des parties du discours transprédicatives. Parce que les autres parties du discours comme les parties du discours prédicatives ont le même régime d'incidence. Moignet disait que le pronom, le déterminant empruntent aux parties du discours prédicatives leur régime d'incidence. En effet, un pronom peut être support de verbe comme le substantif. Ce n'est donc pas par leur régime d'incidence que les parties du discours transprédicatives se distinguent des autres. C'est pourquoi Moignet et après lui, Cervoni, distinguent les parties du discours transprédicatives (préposition et conjonction) qui n'ont pas le régime d'incidence des parties du discours prédicatives et les parties du discours non prédicatives, qui l'ont.

Ce que ces deux groupes de parties du discours ont en commun, c'est une matière ténue, une forme en position de matière.

définis de façon suffisamment abstraite tout en gardant une spécificité qui les empêchent d'être confondus avec ceux d'autres prépositions, pour valoir pour l'ensemble des emplois, des plus concrets au plus abstraits de cette préposition?

BIBLIOGRAPHIE:

Anscombe, Jean-Claude, Sur / sous : de la localisation spatiale à la localisation temporelle dans : A.-M. Berthonneau et P.Cadiot (eds), *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lexique 11. Presses de l'Université de Lille, 1992.

Cadiot, Pierre, Les sens de pour, polarités configurationnelles et effets de sens

Cervoni, Jean, La préposition, Étude sémantique et pragmatique, Éditions Duculot, Paris et Louvain-la-Neuve, 1991. Collection Champs linguistiques.

Cervoni, La « polysémie » de la préposition italienne da

Lowe, Ronald, L'analyse des prépositions à et de dans le cadre d'une syntaxe opérative

Lowe, Ronald, Le caractère diastématique du régime d'incidence de la préposition

Moignet, Gérard, Systématique de la langue française

Savary, Raymond, Ordre langagier, champ spatial et emplois « figurés », Prépositions, cas et verbes en allemand et en français, Niemeyer, Linguistische Arbeiten 143, Max Niemeyer Verlag, Tübingen 1984

Vandeloise, Claude, *L'espace en français, sémantique des prépositions spatiales*, Editions du Seuil, Paris, 1986.